

ESSCA Graduate School of Management

ESSCA Programme Grande Ecole Master en Management Conditions et procédures d'admission 2010 pour les candidats internationaux

Table des matières

- [Quels sont les critères d'admission ?](#)
- [Comment puis-je postuler ?](#)
 - [1^{ère} étape : candidature écrite](#)
 - [2^{ème} étape : entretien personnel](#)
- [Quelle est la procédure d'admission ?](#)
- [Comment puis-je savoir si ma candidature est acceptée ?](#)
- [Si l'on me propose une place, comment puis-je confirmer que je l'accepte ?](#)
- [Quel est le calendrier des admissions 2010 ?](#)
- [Quels sont les frais de scolarité ?](#)
- [De quelle assurance médicale dois-je disposer ?](#)
- [Puis-je postuler pour une bourse ?](#)
- [Qui puis-je contacter pour plus d'informations ?](#)

Quels sont les critères d'admission ?

- Vous devez être au minimum titulaire d'un Bachelor degree / licence (dans n'importe quel domaine). Pour les étudiants qui n'ont pas encore obtenu leur diplôme au moment de l'inscription, nous acceptons les relevés de notes les plus récents pendant la procédure d'admission, mais les étudiants admis devront fournir une copie de leur diplôme (ainsi qu'une traduction officielle en anglais ou en français) avant le 1er novembre 2010.
- Vous devez fournir un score TAGE MAGE

Comment puis-je postuler ?

1^{ère} étape : candidature écrite

Afin d'être admis dans le Master ESSCA, les candidats internationaux doivent :

- a) s'inscrire en ligne, télécharger et compléter le [formulaire de candidature](#)
- b) fournir
 - une copie de leur **Bachelor degree / licence** ou d'un diplôme supérieur

- **Les relevés de notes** les plus récents traduits en anglais ou en français
- un score **TAGE MAGE**
- un score **d'un test d'anglais** (TOEFL, IBT, TOEIC, IELTS etc...)
- une **copie de leur passeport**
- **Deux lettres de recommandation** de professeurs de leur établissement d'origine ou d'entreprises dans lesquelles ils ont travaillé.

c) payer **des frais de dossiers** de 120 euros [soit en ligne](#) ou par virement bancaire. Merci de vous référer aux coordonnées bancaires ci-dessous.

Compte bancaire :

Nom de la banque	CREDIT MUTUEL ANGERS SAINT LAUD		
Adresse	6, Place de la Visitation – 49100 ANGERS - FRANCE		
Code banque	15829	Guichet	39405
N° compte.	00020518701	Clé	90
SWIFT code	CMCIFR2A		
IBAN	FR7615829394050002051870190		

Tous les documents doivent être envoyés à :

Mme Doriane METSERS-DUMOULIN
 Direction des Relations Internationales
 Groupe ESSCA
 1 rue Joseph Lakanal – BP 40348
 49003 Angers Cedex 01
 France
doriane.dumoulin@essca.fr

2^{ème} étape : entretien personnel

Tous les candidats internationaux devront passer un **entretien personnel** avec un représentant de l'ESSCA, en personne ou, exceptionnellement, par téléphone.

Cet entretien, d'une durée de 30 minutes, se déroulera en français. Le jury est généralement composé d'un représentant de l'ESSCA ou d'un ancien étudiant de l'ESSCA ou d'un représentant d'une institution française telle que l'Alliance Française etc.

La finalité de cet entretien est d'évaluer la motivation de l'étudiant et sa préparation pour des études à l'ESSCA, ainsi que ses projets de carrière et ses objectifs.

Les entretiens se dérouleront de décembre 2009 à début juin 2010.

Seuls les dossiers de candidatures complets (formulaire de candidature complété, documents joints et paiement des frais de dossier effectué) seront présentés en jury. Tous les candidats dont les dossiers sont présentés en jury seront informés de la décision de l'ESSCA par e-mail.

Quelle est la procédure d'admission ?

La Commission d'admission de l'ESSCA se réunit une fois par mois, de janvier à juin 2010.. Elle peut prendre 2 décisions :

- Admission vivement recommandée. Dans ce cas, le jury proposera une place au candidat. Cette proposition sera entérinée lors du Jury de Concours officiel, présidé par un représentant du Ministère de l'Education française.
- Admission refusée¹..²

Comment puis-je savoir si ma candidature est acceptée ?

Dans ce cas, le pré-jury propose une place au candidat, proposition qui sera entérinée lors de l'un des jurys officiels.

Ces candidats reçoivent par voie électronique un contrat de scolarité au format PDF.

Le contrat de scolarité précise, hormis les éléments communs avec les contrats de scolarités des candidats français, les données suivantes :

- l'admission ne sera définitive qu'après validation par l'un des jurys officiels des mois de mai, juin ou juillet.
- les conditions de remboursement du premier versement
- les conditions d'adhésion à la Sécurité sociale étudiante.

Les résultats des pré-jurys sont, également, communiqués par e-mail.

Si l'on me propose une place, comment puis-je confirmer que je l'accepte ?

Pour confirmer son inscription, l'étudiant qui souhaite intégrer l'ESSCA doit :

- retourner ce contrat signé par mail au format PDF et par courrier au format papier,
- et effectuer le premier versement de 20% des frais de scolarité annuels.

A réception du contrat signé au format PDF et du premier versement, l'ESSCA envoie au candidat par mail une lettre de pré-acceptation qui lui permettra d'effectuer, si nécessaire, dans un délai adéquat les démarches en vue d'obtenir leur visa. Ce mail sera également envoyé en copie au CEF³.

Quel est le calendrier des admissions 2009 ?

- S'inscrire en ligne : **à tout moment, du 4 novembre 2009 au 10 juin 2010.**
- Le score TAGE MAGE et celui du test d'anglais peuvent être envoyés séparément mais ils doivent arriver à l'ESSCA
 - o - avant le 1^{er} mai 2010 pour le jury officiel de mai,
 - o - avant le 6 juin 2009 pour le jury officiel de juin

¹ Les frais de dossier restent acquis à l'ESSCA

² Dans le cas exceptionnel où le jury officiel refuse une candidature vivement recommandée, l'ESSCA rembourse à l'étudiant l'intégralité du premier versement. Les frais de virement sont à la charge de l'étudiant.

³ Centre d'Etudes en France

- - avant le 1^{er} juillet pour le jury officiel de juillet.
- Les entretiens personnels auront lieu entre début décembre 2009 et début juin 2010.
- Les décisions de la Commission d'admission seront rendues chaque mois. Les étudiants dont « la candidature est vivement recommandée » devront payer le premier versement et renvoyer le contrat de scolarité afin de recevoir la lettre de pré acceptation de l'ESSCA.
- La confirmation officielle de l'acceptation de la candidature sera faite mi mai 2010 pour les dossiers de candidature étudiés en pré jury avant le 1er mai, fin juin pour les dossiers étudiés en pré jury avant le 6 juin et mi-juillet pour les dossiers suivants..

Quels sont les frais de scolarité ?

En 2010/2011, les frais de scolarité s'élèveront à 7250 euros par an.

Puis-je postuler pour une bourse ?

L'ESSCA propose 10 bourses d'excellence.

Le Conseil Général du Maine et Loire offre aussi des bourses d'études aux étudiants hongrois.

L'ESSCA aide ces étudiants à formuler leur candidature.

Dans les deux cas, les étudiants doivent envoyer une lettre de motivation à l'attention de :

Alejandro Escudero-Yerro – Alejandro.escudero@essca.fr

De quelle assurance médicale dois-je disposer ?

- Pour tous les étudiants âgés de 28 ans et plus : une copie de l'assurance santé internationale (en français ou en anglais) valide pour un an et renouvelable plus tard.
- Tous les étudiants âgés de 27 ans et moins doivent payer la sécurité sociale française d'un montant de 198 € (en 2009-2010)

Qui puis-je contacter pour plus d'informations ?

N'hésitez pas à contacter directement

Alejandro ESCUDERO-YERRO Directeur Adjoint Relations internationales –

alejandro.escudero @essca.fr

www.essca.eu